

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire de Béthemont-la-Forêt et Chauvry</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <hr/> <p><u>PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL</u></p>	<p>Procès Verbal n° : P.V - 002 -2011</p> <p>Du : mardi 31 mai 2011</p>
---	--

L'an deux mille onze, le trente et un mai à 20 heures 30, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Didier DAGONET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier DAGONET, Président,

Délégués titulaires : Messieurs Jean DELIGNIERES, Gérard WAGENTRUTZ, Patrice GLANDIERES, Pierre AUSSEL, Madame Sophie COOLSAET.

Délégué suppléant : Madame Maria FERNANDES.

ETAIT ABSENT : Madame Bénédicte DEBRAY,

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Maria FERNANDES,

LA SEANCE EST OUVERTE A 20 HEURES 30

A – NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Syndical désigne, à l'unanimité,

Madame Maria FERNANDEZ comme secrétaire de séance.

**007 -2011 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU 29 MARS 2011**

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Didier DAGONET, Président, expose que le compte rendu de la séance du Conseil Syndical en date du mardi 29 mars 2011 a été adressé à l'ensemble des Conseillers Syndicaux.

Considérant, l'absence d'observations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve, le compte rendu de la séance du 29 mars 2011.

**008 - 2011– DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE SERVICES SPÉCIAUX
DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER.**

Rapporteur : Monsieur Didier DAGONET

Vu, la décentralisation des transports scolaires dont le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) est compétent depuis le 1^{er} juillet 2005 en matière d'organisation et de financement en d'Ile de France,

Considérant, qu'une période transitoire jusqu'au 30 juin 2011 permet aux collectivités de poursuivre leur intervention en matière d'organisation des circuits spéciaux scolaires avec le soutien financier du STIF,

Considérant, la décision du Conseil Régional de reprise de cette compétence par le STIF à compter de la rentrée scolaire 2011 / 2012,
Considérant, l'approbation par le Conseil du STIF des règles communes au niveau régional d'organisation et de financement des transports scolaires,
Considérant, la procédure de mise en concurrence lancée par le STIF durant la période transitoire sur l'ensemble des circuits subventionnables,
Considérant, le pouvoir du STIF, par ses textes statutaires, de déléguer tout ou partie de ses compétences à des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités,
Considérant, qu'une délégation au département du Val d'Oise n'est pas envisagée avant la fin de la période transitoire,
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Accepte, la délégation de compétence directe au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthémont Chauvry envisagée par le STIF pour les circuits spéciaux scolaires subventionnés par lui-même,
Donne pouvoir, à son Président Didier DAGONET, pour signer une convention de compétence en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires).

009 - 2011 – TARIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011/2012.

Rapporteur : Monsieur Didier DAGONET

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Président, rappelle que lors du conseil syndical du 20 juillet 2009 il avait été présenté le projet d'accueil périscolaire ou il avait été proposé une tarification des prestations du matin et du soir.

Aussi, il est proposé aux membres du conseil syndical de reconduire les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2010/2011

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve, les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2011 / 2012 comme suit :

- Accueil du matin : **2.00 €**
- Accueil du soir : **5.00 €**

B – INFORMATION SUR L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical que Mademoiselle Cindy GERMAIN quittera son poste d'Adjoint d'Animation. Aussi, le syndicat est en phase de recrutement avec une perspective de recruter une personne dans le cadre d'un contrat unique d'insertion mise en place avec Pôle Emploi et la Mission Locale.

Concernant le poste qu'occupe Mademoiselle DENIS, il est rappelé qu'aujourd'hui Mademoiselle Aurélie DENIS est sous contrat avec la commune de Chauvry qui facture au syndicat le temps passé pour l'accueil périscolaire. Son contrat se termine le 30 juin prochain. Aussi, le syndicat proposera prochainement à Mademoiselle DENIS un contrat pour assurer les mêmes missions que cette personne a assurées tout au long de cette année, ce contrat prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2011.

Par ailleurs, Monsieur le président informe les élus de la baisse de fréquentation de l'accueil périscolaire par rapport à l'année scolaire 2009/2010, fin mai 2010 l'accueil périscolaire avait accueilli 297 enfants aujourd'hui nous en avons accueilli 243, soit pour le nombre de matinée 582 prestations en 2010 contre 455 et pour le nombre de soirée 1774 en 2010 contre 1232.

Au vu du tableau des effectifs, il apparait que la baisse de fréquentation est plus significative pour les enfants de Chauvry. Aujourd'hui le syndicat a dû financer 2 960.00 € en plus par rapport à l'année passée pour compenser la baisse de fréquentation.

L'ensemble des élus présent souligne que malgré la baisse de fréquentation, l'accueil périscolaire n'est pas remis en cause.

C – INFORMATION SUR LES EFFECTIFS DES ÉCOLES

Monsieur le président présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée des classes 2011/2012 qui est de 66 enfants.

- Pour la classe de maternelle l'effectif est de 21 enfants soit 8 Petite Section ; 9 Moyenne section ; 4 Grande section.
- Pour la classe de primaire à Béthemont-la-Forêt l'effectif est de 22 enfants soit 8 Cour Préparatoire ; 9 Cour Elémentaire 1^{er} niveau ; 5 Cour Elémentaire 2^{ème} niveau.
- Pour la classe de primaire à Chauvry l'effectif est de 23 enfants soit 7 Cour Elémentaire 2^{ème} niveau ; 9 Cour Moyen 1^{er} niveau ; 7 Cour Moyen 2^{ème} Niveau

D – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical de remplacer le papier à entête du syndicat, et soumet 4 propositions. Après discussions c'est le projet n°2 qui est retenu par les élus pour remplacer le papier à entête, il est demandé au Président de diminuer l'espace entre SYNDYCAT INTERCOMMUNAL et DE REGROUPEMENT SCOLAIRE et de rajouter en pied de page Rue de Montubois et l'adresse E-Mail : mairie.bethemont-laforet@wanadoo.fr

Monsieur le Président informe les élus que Madame Aurélie FERRY quittera son poste de directrice de l'école de Béthemont-la-Forêt pour la rentrée scolaire 2011/2012, la personne qui doit la remplacer n'est pas connue.

Monsieur le Président rappelle que fin juin il sera distribué aux élèves de CM2 un dictionnaire. Le jour de la distribution sera décidé avec l'enseignante de Chauvry.

Monsieur le Président informe que le 17 juin prochain à 18 h 00 à l'école de Béthemont-la-Forêt est organisée par les enseignants une exposition de photographies prises lors de la classe transplantée. Les enseignantes invitent l'ensemble des élus à découvrir cette exposition. Le 28 juin 2011 à 18 h 30, les enseignantes nous informent qu'il se tiendra le dernier conseil d'école de l'année scolaire, celui-ci se déroulera à la cantine de Béthemont-la-Forêt, l'ensemble des élus sont invités à y participer.

Monsieur GLANDIERES demande des précisions sur la reconduction du contrat de l'Auxiliaire de Vie Scolaire pour la classe de primaire de l'école de Béthemont-la-Forêt. Monsieur le Président indique qu'il semblerait que son contrat ne pourra pas être reconduit suite aux informations que lui a communiqué l'inspection d'académie. Toutefois les deux postes d'AVS pour nos deux écoles sont toujours d'actualité. Monsieur le Président va faire parvenir un courrier à l'inspection d'académie pour demander la reconduction du contrat de Madame Dominique LESAGE et de recruter une personne pour le poste de l'école de Chauvry.

Monsieur AUSSEL demande s'il est prévu pour la fin de l'année scolaire une kermesse. Monsieur le Président lui répond qu'à ce jour il n'a pas été informé par les enseignantes de l'organisation d'une Kermesse.

Monsieur le président demande s'il y a d'autre question.

**PLUS AUCUNE QUESTION N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR
LA SEANCE EST LEVEE A VINGT ET UNE HEURES ET VINGT CINQ MINUTES**

Délibérations prises lors du Conseil Syndical

**007 -2011 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU 29 MARS 2011**

**008 - 2011– DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE SERVICES SPÉCIAUX
DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER.**

**009 - 2011 – TARIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE
2011/2012.**

M. DAGONET		M. DELIGNIERES	
M. WAGENTRUTZ		M. AUSSEL	
M. GLANDIERES		Mme DEBRAY	
Mme BRUNETTI	Absent	Mme COOLSAET	
Sup. M. VERGNAUD	Absent	Sup. M. SABOURAULT	
Sup. Mme FERNANDES		Sup. M. VANDENAWEELE	Absent